

**Avis d'attribution d'un marché passé selon la procédure adaptée
de l'article 27 du décret n° 2016-360 du 25 mars 2016**

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Ville de Villeneuve-Sur-Lot.

Correspondant : M. le Maire, boulevard de la République B.P. 317, 47307 Villeneuve-sur-Lot Cedex, adresse internet : <http://www.ville-villeneuve-sur-lot.fr>

Objet du marché : Gestion de la population des pigeons et protection des bâtiments communaux

Type de procédure : Procédure adaptée

Lot n° 1 : Suivi et entretien des moyens de protection des bâtiments communaux

Date d'attribution du marché (date de notification par le pouvoir adjudicateur) : 18 octobre 2017

Montant du marché : minimum annuel de 5 000 euros TTC et maximum annuel de 20 000 euros TTC

Attributaire du marché : La Régie Vallée du Lot

ZA du Villeneuvois 47300 VILLENEUVE SUR LOT

Lot n° 2 : Régulation de la population de pigeons sur le territoire communal

Date d'attribution du marché (date de notification par le pouvoir adjudicateur) : 18 octobre 2017

Montant du marché : minimum annuel de 20 000 euros TTC et maximum annuel de 28 000 euros TTC

Attributaire du marché : La Régie Vallée du Lot

ZA du Villeneuvois 47300 VILLENEUVE SUR LOT

Date d'envoi du présent avis à la publication : 19 octobre 2017

Le présent avis pourra faire l'objet d'un recours en contestation de la validité du contrat (recours Tropic Travaux Signalisation) auprès du tribunal Administratif de Bordeaux, dans les deux mois qui suivent la présente notification.